

Image not found or type unknown



% de précarité dû ou pas a chaque fin de remplacement

Par **ortéga**, le **13/01/2010** à **11:37**

Bonjour, rn
je suis dans une entreprise de nettoyage et j'effectue des remplacements rn
je voudrais savoir si mon patron doit a chaque fin de contrat me verser les 10% de précarité et si c'est le cas est ce que cela serait rétroactif rn
parce que je n'ai pas de contrat depuis un an rn
j'ai un contrat tout les matins en cdd de 1h30 par jour que je n'ai pas signé rn
un autre le jeudi de 2h00 et le vendredi de 3h30 rn
et ma question pose surtout sur les remplacement fait en dehors de ces heures rn
merci rn
corina